

Coronavirus (COVID-19)

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Date : Le 19 octobre 2021

Nature : **Recommandations** Propositions Présentation Avis

Sujet : Recommandations de ne pas rendre la vaccination obligatoire pour le personnel du réseau de l'enseignement

Considérant :

1. L'épidémiologie actuelle qui s'améliore en général ;
2. La faible morbidité de la COVID-19 sur les enfants ;
3. Les mesures mises en place en milieu scolaire et de l'enseignement supérieur ;
4. Le contrôle des éclosions en milieu scolaire et de l'enseignement supérieur ;
5. La couverture vaccinale élevée du personnel du milieu scolaire et de l'enseignement supérieur qui dessert une clientèle à faible risque ;
6. Le programme de vaccination des enfants de 5 à 11 ans à venir ;
7. La poursuite de la promotion de la vaccination auprès de clientèles ciblées ;

Nous recommandons de ne pas rendre la vaccination obligatoire pour le personnel du réseau de l'enseignement (le milieu scolaire incluant le primaire et les services de garde, le secondaire, les établissements de formation professionnelle et de formation générale aux adultes ainsi que l'enseignement supérieur incluant collèges, cegep et universités).

Approuvé par le directeur national de santé publique, M. Horacio Arruda, le 19 octobre 2021.

Signature :



N/Réf. : 21-SP-00306-46